

ECO

DU VAL-DE-MARNE
Hebdomadaire économique
du Grand Paris

Val-de-Marne-Infos

1,20 € - N°878 DU 26 OCTOBRE 2017

PONT DE NOGENT

On va faire sauter le bouchon

**INVENTONS LA MÉTROPOLE
DU GRAND PARIS**

13 projets majeurs en Val-de-Marne

SUR LE DÉPART

**Orange va quitter le Val-de-Marne
pour le « Bridge »**

INVENTONS LA MÉTROPOLE

**Vers une e-sport Valley
à Thiais-Orly**

1^{ÈRES} ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DU GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Gagner le pari du « Grand Orly »

DU 17 AU 19
NOVEMBRE 2017

ST-MAUR-DES-FOSSÉS

25 AVENUE RASPAIL

DE 10 H A 19H

25^{EME}
SALON
DE L'ARTISANAT
D'ART VAL-DE-
MARNE

ENTREE LIBRE

NAVETTES GRATUITES
À DISPOSITION

Gares RER «Parc St-Maur» et
«La Varenne-Chennevières»





Lundi 30 octobre

CHOISY LE ROI

Cité des métiers du Val-de-Marne
Atelier métier

■ LA DÉMARCHE COMMERCIALE POUR
RÉUSSIR SA CRÉATION D'ACTIVITÉ

La démarche commerciale commence bien avant le face à face. Connaître les effets d'une démarche commerciale dans votre activité, c'est l'étape incontournable pour réussir...

> **Lundi 30 octobre 13h45/17h** - Cité des métiers du Val-de-Marne - 14 rue Waldeck-Rousseau - Choisy-le-Roi - Tél. 01 48 92 49 00

www.citedesmetiers-valdemarne.fr

Mardi 31 octobre

CHOISY LE ROI

Cité des métiers du Val-de-Marne
Atelier entreprise

■ DÉCOUVREZ ADIE CRÉAJEUNES

Formation gratuite à la création d'entreprise pour les 18/32 ans

Vous avez entre 18 et 32 ans, vous avez une idée ou un projet de création d'entreprise, votre plan de financement est inférieur à 30 000€ ? Rencontrez l'Adie

> **Mardi 31 octobre 13h45/17h** - Cité des métiers du Val-de-Marne - 14 rue Waldeck-Rousseau - Choisy-le-Roi - Tél. 01 48 92 49 00

www.citedesmetiers-valdemarne.fr

Du mercredi 1^{er}

au dimanche 5 novembre

PARIS

■ PARIS GAMES WEEK

Le jeu vidéo fait son show - Tous les acteurs de l'industrie : constructeurs, éditeurs et accessoiristes.

Visitorat : ouvert au public.

> **Du mercredi 1^{er} au dimanche 5 novembre** - Paris Expo - Porte de Versailles

Du samedi 4

au dimanche 12 novembre

PARIS VINCENNES

■ SALON MARJOLAINE

Le plus grand marché bio de France. Alimentation - Vins et spiritueux - Beauté et cosmétique - Bien-être et santé - Déco et cadeaux - Mode bio et éthique - Ecotourisme et tourisme solidaire - Habitat sain et mobilier - Eco-

produits - Jardinage - Défense de l'environnement - Economie solidaire.

> **Samedi 4 au dimanche 12 novembre**
Parc Floral - Paris
www.salon-marjolaine.com

Mercredi 8/ jeudi 9 novembre

LA PLAINE SAINT-DENIS

Salon

■ SATIS ET SCREEN4ALL

L'innovation au service de la création !

En 2017, le SATIS (Salon des Technologies des Images et du Son) et le Forum Screen4All fusionnent pour proposer un rendez-vous « 360 », carrefour des tendances et innovations de l'écosystème audiovisuel, du cinéma, du broadcast, du corporate, tout en favorisant des prises de contacts qui ne pourront se faire ailleurs...

- 6 000 m² d'exposition - 3 halls - Plus de 100 exposants

- La deuxième édition du 360 Film Festival, vitrine des contenus VR/360 (35 contenus présentés aux visiteurs en 2016)

- 50 conférences et Keynotes répartis en 9 thématiques : Réalité virtuelle, mixte, augmentée - Intelligence Artificielle - Création - Tournage & Production - Postproduction - Audio - Métiers & Emploi - Futur - Stratégie & Business - 200 intervenants représentant toute la chaîne de valeur de l'audiovisuel !

> **Mercredi 8 novembre 9h30 /22h** -

Jeudi 9 novembre 9h30/19h - Les Docks de Paris / Parc des Portes de Paris - 50 avenue du Président Wilson - La Plaine Saint-Denis (93)

www.satis-expo.com

PARIS

■ SALON DE LA COPROPRIÉTÉ
GESTION & VALORISATION
DES IMMEUBLES



Rendez-vous annuel de référence sur le marché de l'immobilier, le salon de la copropriété a pour objectif de permettre à tous les visiteurs de trouver les réponses à leurs problématiques quotidiennes en copropriété.

180 professionnels - Conférences - Formations

> **Mercredi 8/ jeudi 9 novembre** - Parc des Expositions - Porte de Versailles - Hall 7.3 - Paris

Jeudi 9 novembre

ALFORTVILLE

Coworkcity

Atelier découverte

■ INITIATION À LA PLEINE CONSCIENCE

Les enfants, le travail, les collègues, les transports, les petits problèmes du quotidien... STOP au stress !

Et pourquoi ne pas vous recentrer sur l'instant présent en vous essayant à la pleine conscience ?

Laurie Pinot propose de vous initier à la pleine conscience, une méthode simple de méditation dont les bénéfices sont multiples : gérer son stress, développer la confiance en soi, calmer son agitation psychique et mieux appréhender ses émotions.

> **Jeudi 9 novembre 19h30/21h30** - Coworkcity Alfortville - 57 rue Véron
Tarif : 10€ - Insc. 01 41 79 05 65

Lundi 13/ mardi 14 novembre

CRETEIL

CC194

■ FORMATION OBLIGATOIRE
EN HYGIÈNE ALIMENTAIRE

La formation en hygiène alimentaire est obligatoire pour les établissements de restauration.

> **Lundi 13/ mardi 14 novembre 17h30** - CCID 94 - 8 place Salvador Allende - Créteil
www.entreprises.cci-paris-idf.fr
Tél. 0820 012 112 (0,12€ la mn)

Mardi 14/ mercredi 15 novembre

Paris/ Porte de Versailles

■ SILVER ECONOMY EXPO

Salon professionnel des services et technologies pour les seniors. Un rendez-vous unique pour :

- créer, enrichir et développer votre offre aux seniors,

- rencontrer les partenaires de votre développement,
- mieux comprendre les enjeux, perspectives et solutions de la filière.

> **Mardi 14/ mercredi 15 novembre** - Parc des Expositions - 1 Place de la Porte de Versailles - Paris
www.silver-economy-expo.com

Du mercredi 15

au vendredi 17 novembre

CRETEIL

CCI94

■ PERMIS D'EXPLOITATION
D'UN DÉBIT DE BOISSONS

Formation 20h.

> **Du mercredi 15 au vendredi 17 novembre** - CCID 94 - 8 place Salvador Allende - Créteil

www.entreprises.cci-paris-idf.fr

Tél. 0820 012 112 (0,12€ la mn)

Jeudi 16 novembre

ARCUEIL

UPEDD - Université populaire de l'eau

■ QUELLES POLITIQUES
POUR LE LONG TERME ?

Il est urgent de transiter vers une société plus sobre et plus juste. Comment ? Pour **Dominique Bourg**, Professeur à l'Université de Lausanne, la transition écologique devra ouvrir plusieurs chantiers :

- **Economique** : au-delà des pollutions, il s'agit de traiter le fond des problèmes d'environnement,

- **Démocratique** : quelles institutions pourraient fonctionner avec un nouveau type d'économie ?

- **Gouvernance internationale** : alors que les problèmes d'environnement sont globaux, comment trouver une véritable collaboration internationale ?

- **Modes de vie** : valeurs, spiritualité, comportements, quels sont les leviers pour une transition réellement durable ?

> **Jeudi 16 novembre 19h30/21h** - Maison de l'environnement - 66 rue de la Division du Général Leclerc - Arcueil

OFFRE D'ABONNEMENT 2017

QUE DIT L'ÉCONOMIE CETTE SEMAINE ?



65€ TTC
(Papier)
seulement
17€ TTC (en PDF)

BULLETIN D'ABONNEMENT OFFRE 2017
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2017

À COMPLÉTER ET ENVOYER PAR COURRIER À :
VAL-DE-MARNE INFOS, 2 BLD CARNOT, 94140 ALFORTVILLE

ABONNEZ-VOUS

Chaque jeudi, VAL-DE-MARNE INFOS fait le point sur l'actualité économique et culturelle régionale, l'aménagement du territoire, les filières, la vie des collectivités...

OUI Je désire m'abonner et recevoir le journal à l'adresse suivante

Nom / Prénom : _____
 Société : _____
 Fonction : _____
 Adresse FACTURATION : _____
 CP + Ville : _____
 Tél : _____
 Abonnement souhaité : Papier par courrier postal (65€ TTC) PDF par courriel (17€ TTC)
 Adresse RÉCEPTION POUR LA VERSION PAPIER (Si différente de l'adresse de facturation) : _____
 CP + Ville : _____
 Secteur d'activité : _____
 Courriel : _____ Date et signature : _____

ABONNEMENT ANNUEL (52 NUMÉROS) :
65 € (version papier) / 17 € (version pdf)

- Je vous adresse mon règlement par chèque à l'ordre de Val-de-Marne Infos
 Je réglerai à réception de la facture par chèque ou virement bancaire



Vendredi 17/ samedi 18/
dimanche 19 novembre

SAINT MAUR DES FOSSÉS

■ **25^e SALON DE L'ARTISANAT D'ART
DU VAL-DE-MARNE**

Une occasion unique de découvrir des métiers de passion, du plus traditionnel au plus contemporain, à la fois exigeants et fascinants !

Plus de 70 artisans d'art, des ateliers pour petits et grands, des démonstrations organisées par les artisans d'art, deux grands jeux concours pour repartir avec de très beaux cadeaux pour les plus chanceux, etc.

> **Vendredi 17/ samedi 18/ dimanche 19 novembre 10h /19h** - 25 avenue Raspail - St-Maur-des-Fossés - Entrée gratuite - Navettes gratuites au départ des gares du Parc St-Maur et de la Varenne-Chennevières
www.salon-artisanatdart-saintmaur.com

Lundi 20 novembre

CRETEIL

CCI 94

■ **PETIT-DÉJEUNER
DU CLUB CONJONCTURE**

Moment d'échanges privilégiés sur la conjoncture économique départementale. Des professionnels viendront échanger sur l'évolution des modes de travail et le développement rapide d'une nouvelle offre en immobilier d'entreprise (espaces de coworking et télétravail).

> **Lundi 20 novembre 8h15 - CCID 94**
8 place Salvador Allende - Créteil
Tél. 01 49 56 56 86
www.cci94.fr

Mardi 21 novembre

ARCUEIL

UPEDD - Université populaire de l'eau

■ **JEAN-MARIE PELT,
LE JARDINIER DU BON DIEU**

Film documentaire de Patrick Basso. Dans ce film, le père de l'écologie urbaine et défenseur de l'agriculture biologique (disparu le 23 décembre 2015) affirme ses espoirs et ses craintes pour l'avenir. Défenseur de l'agriculture biologique, il a été parmi les premiers à s'opposer aux OGM et aux pesticides.

> **Mardi 21 novembre 20h/21h** - Espace Jean Vilar - 1 rue Paul Signac - Arcueil

Jeudi 23 novembre

ORLY

■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUSTER
EAU MILIEUX SOLS**

> **Jeudi 23 novembre 16h/19h - Maison de l'Environnement et du Développement Durable** - Face au 73 de l'avenue Jean-Pierre Bénard - 91200 Athis Mons - Tél. 07 79 31 80 40
Insc. www.weezevent.com/assemblee-generale-cluster-eau-milieus-sol

Jeudi 23/ vendredi 24 novembre

PARIS

■ **ACTIONARIA**

Salon dédié à la rencontre entre sociétés cotées et non cotées et investisseurs individuels. Il offre aux actionnaires une approche pédagogique sans équivalent de la Bourse, des marchés financiers et de l'investissement en entreprise. Deux jours de rencontres, de réunions d'actionnaires, d'interviews, de conférences et d'ateliers pédagogiques.

> **Jeudi 23 novembre 13h/22h/ Vendredi 24 novembre 9h30/19h - Palais des Congrès de Paris** - 2 place de la Porte Maillot - Paris 17^e
www.actionaria.com

Samedi 25 novembre

ARCUEIL

UPEDD - Université Populaire de l'Eau

■ **BALADE URBAINE POUR DÉCOUVRIR
LES INITIATIVES CITOYENNES
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Nos territoires regorgent d'exemples et d'initiatives inspirantes en matière de transition écologique. Lors d'une balade urbaine entre Arcueil et Cachan, les associations « Vivacités » et « La Bouilloire » vous feront découvrir ces initiatives citoyennes.

> **Samedi 25 novembre - Rdv à 14h30 - Mairie d'Arcueil** - 10 avenue Paul Doumer - Arcueil

Mardi 28 novembre

ARCUEIL

UPEDD - Université populaire de l'eau

■ **QUAND LE VENT EST AU BLE**

Film documentaire de Marie Devuyt. Des champs à la boulangerie, ce film raconte les parcours de cinq acteurs du bon pain, guidés par la recherche du

goût et le respect de la terre.

> **Mardi 28 novembre 19h30/21h** - Espace Anis Gras, le lieu de l'autre - 55 avenue Laplace - Arcueil

Lundi 4/ mardi 5 décembre

PARIS

■ **SALON DE LA TRANSMISSION
D'ENTREPRISE, TRANSFAIR**

Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, avocats et conseillers de la CCI Paris Ile-de-France vous donnent rendez-vous au Palais Brongniart pour la 3^{ème} édition du salon de la transmission d'entreprise, TRANSFAIR.

> **Lundi 4/ mardi 5 décembre**
16 Place de la Bourse - Paris 2^e
www.transfair.pro

Mercredi 6 décembre

PARIS

Medicen / Conférence Lab Santé Ile-de-France

■ **« SANTÉ CONNECTÉE »
& « SANTÉ ET MOBILITÉ »**

- Transformer les organisations pour les rendre plus attractives.
- Intégrer l'innovation dans vos pratiques.
- Identifier les terrains d'expérimentation pour avancer.

Public cible : établissements de santé, opérateurs médico-sociaux, professionnels de santé, entrepreneurs, investisseurs.

> **Mercredi 6 décembre 9h/12h30** - CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - Paris 8^e
Gratuit mais insc. obli. : www.medicen.org/actualites/actualites-du-pole-et-de-ses-membres/conference-lab-sante-ile-de-france/#labsante

CLUBS D'ENTREPRISES

**CECAP
CLUB D'ENTREPRISES
DE LA PLAINE CENTRALE
DU VAL-DE-MARNE**

Jeudi 2 novembre

CRÉTEIL

■ **CECAP PERFORMANCE**

> **Jeudi 2 novembre 18h30/20h** - Chez DANEM - 40 rue Eugène Dupuis - Créteil

Mardi 5 décembre

ARCUEIL

Grand Paris Sud Est Avenir

■ **PRENDRE LA PAROLE
AVEC AISANCE ET IMPACT**

> **Mardi 5 décembre** - Accueil - Petit déjeuner : 8 h 30/10 h 30

Rens. Insc. 01 41 94 30 69

Du mercredi 6

au vendredi 8 décembre

PARIS

Salon de l'Immobilier d'entreprise

■ **SIMI**

Rencontre et échange avec les professionnels du marché - Exposition des projets futurs - Rencontres d'affaires - Conférences.

> **Mercredi 6 au vendredi 8 décembre - Palais des Congrès - Porte Maillot - Paris**

■ **FORUM BÂTIMENTS
ET TERRITOIRES CONNECTÉS (BTC)**

Le rendez-vous du bâtiment digital et de la ville durable.

> **Dans le cadre du SIMI - Palais des Congrès - Porte Maillot - Paris**

AACE-94

Domiciliation - Formalités
Création d'entreprises
Création de site web & Marketing

Tél : 01 48 93 00 90
Fax : 01 48 93 63 77
pascal@aace-94.com

29 rue Etienne Dolet
94140 ALFORTVILLE

ÉVÉNEMENT

1^{ÈRES} ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Les 1^{ères} Assises du développement économique du Grand Orly Seine Bièvre se sont déroulées ce jeudi 19 octobre à Cœur d'Orly, dans l'immeuble Askia, futur siège de l'Etablissement Public Territorial (EPT 12) et barycentre de ce nouveau territoire métropolitain du Grand Paris...

Cette rencontre a connu un formidable succès réunissant quelque 400 acteurs majeurs du Grand Orly Seine Bièvre sous la coprésidence de Michel Leprêtre, président de l'EPT 12, Richard Dell'Agnola, maire de Thiais, vice-président délégué à la stratégie économique, et Patrice Diguët, vice-président délégué à l'immobilier d'entreprise et aux activités productives... S'inscrivant dans la dynamique du Grand Paris, le territoire Grand Orly Seine Bièvre apparaît comme l'un des territoires à plus fort potentiel de développement de la Métropole.

Gagner le pari du « Grand Orly »



Depuis la mise en place de la réforme territoriale du 1^{er} janvier 2016, le Grand Orly Seine Bièvre est peut-être le territoire du Grand Paris qui a le plus avancé, le plus fédéré pour bâtir son avenir. Une première rencontre avait été organisée en février 2017, à l'aérogare d'Orly, réunissant plusieurs centaines d'acteurs pour dresser une première feuille de route, lancer une concertation, et définir des lignes de travail en commun.

C'est à cette date que sur proposition de Richard Dell'Agnola, l'Etablissement Public Territorial a décidé d'organiser des Assises

du développement économique à l'automne.

Comme l'a souligné Michel Leprêtre, « l'objectif n'est pas de faire de la réunionniste, mais d'être « rentable » (« un mot qui habituellement n'est pas dans mon vocabulaire ». Sic !). Ces assises du 12 octobre 2017 ont, je l'espère, été rentables, sérieuses, constructives... ».

Quatre tables rondes participatives

Les congressistes se sont fortement investis et ont donné de leur temps, en particulier à l'occasion de quatre tables rondes participatives pour approfondir la feuille de route et définir des axes pour mettre en exergue et valoriser les immenses capacités du Grand Orly Seine Bièvre.

- **Premier axe** : Comment favoriser l'emploi local sur un territoire qui recense 14 % de chômage, soit 2 % de plus que la moyenne nationale !

- **Deuxième axe** : Comment développer une politique foncière et immobilière pour attirer des entreprises et des habitants sur un territoire où la qualité de vie veut côtoyer l'efficacité économique.

« Le Grand Orly » n'a pas vocation et ne veut pas être « La Défense ». En revanche, il s'inscrit totalement dans cette formidable révolution d'aménagement du territoire que constitue le Grand Paris. Une révolution à l'échelle de celles connues sous le Baron Haussmann au XIX^e siècle et avec Paul Delouvrier au XX^e siècle.

Le concours « Inventons la Métropole » qui, à l'initiative de la SGP (Société du Grand Paris) vient de valider 51 projets sur l'ensemble de notre région, s'inscrit dans la droite ligne des efforts engagés par la mise en œuvre du Grand Paris Express et des plus de 200 km de lignes de métro supplémentaires programmées dans les 15 prochaines années.

Désormais, ces 51 projets emblématiques et d'envergure vont qualifier la capitale française du XXI^e siècle au rang des premières au monde.

Cette capitale de demain sera pour une large part construite sur le T 12 et profitera aussi bien aux acteurs économiques qu'aux habitants.

- Troisième axe : La coopération des acteurs territoriaux comme levier de développement durable et d'innovation sociale.

Le territoire T12 s'inscrit dans ce mouvement de fond de développement de l'économie sociale et solidaire. Une économie qui représente aujourd'hui environ 7% de l'activité francilienne et devrait croître dans les années à venir.

- Quatrième axe : Quel marketing territorial pour le territoire et ses acteurs ?

Vaste sujet ! qui pose bien sûr la question de l'identité, de la marque du territoire.

Le T12, certains disent le GOSB (Grand Orly Seine Bièvre), ce n'est, ni la Silicon Valley, ni le royaume de la finance comme « La City de Londres » (un royaume qui pourrait être battu en brèche avec le brexit), ni une région qui affiche sa marque sur une seule activité... le GOSB, est « un cluster de clusters » où se côtoie l'excellence en matière de santé, agroalimentaire, innovations, éco-activité, locaux d'activités d'entreprise, tourisme, agriculture, grands projets (exemple : La Cité de la Gastronomie).

Le saviez-vous, on trouve dans le GOSB : l'institut Gustave Roussy, premier centre de cancérologie

d'Europe, mondialement connu, l'hôpital Charles Foix, premier centre de gérontologie d'Europe, le MIN de Rungis, premier marché de produits frais au monde, le grand pôle commercial Belle Épine - Thiais village, sans doute l'un des premiers d'Europe, le Mac Val (Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne).

Dans le GOSB, on trouve aussi l'opération Ivry confluences, l'une des plus importantes Ile-de-France, le parc d'affaires Icade Paris Orly Rungis, grand parc d'affaires de dimension européenne, la plate-forme logistique Sogaris, la gare de Villeneuve Triage, la Roseraie départementale du Val-de-Marne, première d'Europe... et bien sûr nous en oublions...

En revanche, il est un point central, un épicentre que tout le monde connaît dans tous les recoins de notre planète : l'aéroport d'Orly. Faut-il le rappeler, Orly est historiquement le premier grand aéroport commercial français, ouvert à une époque où la voix de la France portait encore plus qu'aujourd'hui.

Est-ce un lapsus révélateur, le président Leprêtre lors de sa conclusion « improvisée » des Assises a notamment dit : « *ce n'est pas par hasard si nous avons choisi comme nom de notre territoire : « Grand Orly » !*

Le reste n'est certes pas littérature et notre journal, ne serait-ce que par son nom (Val-de-Marne Infos), a beaucoup de respect pour la Seine Bièvre, le Val de Bièvre, la Seine Amont, le Val-de-Marne... mais reconnaissons que tout américain, chinois, japonais, allemand, anglais, australien qui se respecte sait où se situe « Le Grand Orly » et de quelle grande région économique il fait partie.

De nombreux entrepreneurs, investisseurs, aménageurs, savent aussi que « Le Grand Orly » s'inscrit dans l'aménagement d'un « Grand Paris ». Un grand pari particulièrement attractif, en marche, mais pas seulement



depuis la Présidence Macron, mais dans la continuité des Présidences Sarkozy et Hollande.

On le sait, les investisseurs, les acteurs économiques aiment ceux qui ont de la suite dans les idées. Avec le Grand Paris, la France prouve qu'elle a des idées et de la suite dans les idées... Et ça commence à se savoir à l'international.

Dans ce contexte, Les Assises du développement du Grand Orly Seine Bièvre ont montré que le « Grand Orly » avait des atouts majeurs pour rayonner, mais aussi faire rayonner le Grand Paris. ■

FC

Les principaux partenaires et participants des Assises

Conseil régional d'Ile de France - Chambre de commerce et d'industrie du Val de Marne - Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne - Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne - Chambre de commerce et d'artisanat du Val de Marne - Agence Essonne Développement - Caisse des Dépôts et Consignations - Groupe ADP - Conseil départemental du Val de Marne - Conseil départemental de l'Essonne - Direccte Ile e France - EPA ORSA - SADEV 94 - Société du Grand Paris - ADI - ADIE 91/94 - AEF 94 - Arc de l'innovation - Astrolabe - BGE ADIL - BGE PARIS - Campus Urbain - CAP Digital - CBE Sud 94 - Cité des Métiers du Val de Marne - Club Val de Bièvre Entreprises - Cluster Eau/Milieus/Sols - Silver Valley - Créative Valley - Cultur' Fab - DEFI Mecatronic - ECO Campus - Ecole de la 2^e chance - EFREI Entrepreneurs - Elastopole - EPE - ESSCOOP - Essonne Active - FACE Val de Marne - FuturAge - Fresnes Services - GRETA MTE 94 - Hercule Insertion - ICI Association - IMT Starter - Inédis - Initiative Essonne - Matériaupole - Medicen - Mission locale Bièvre - Val de Marne - Mission locale innovam - Mission locale Ivry/Vitry - Mission locale Nord Essonne - Mission locale Orly/Choisy/Villeneuve le Roi/Ablon - Mission locale Villeneuve Saint Georges/Valenton - Moovjee - Ohé Services - Orly International - Paris Région Entreprises - Paris Ile de France Capitale Economique - PLIE Choisy/Orly/Villeneuve le Roi - PLIE Ivry/Vitry - PLIE Nord Essonne - Pôle Emploi - Recyclerie de la Régie des quartiers des portes de l'Essonne - Réseau Entreprendre - Ressourcerie la Mine - Ressourcerie Rejoué - Ressourcerie La Pagaille - RIAE 94 - UPEC - Silver Innov' - Serci - Val de Marne Infos - VMAPI - Wilmoov

« INVENTONS LA MÉTROPÔLE »

13 projets majeurs pour le Val-de-Marne

Un an après le lancement de l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris », la plus grande consultation internationale d'aménagement et d'urbanisme d'Europe, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Michel Cadot, Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris et Philippe Yvin, Président du directoire de la Société du Grand Paris ont dévoilé mercredi 18 octobre la liste des lauréats des 51 sites de l'appel à projets. Cet événement a réuni plus de 2 000 personnes au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne.

Projets immobiliers, bâtiments tertiaires, zones de loisirs, espaces verts, sites sportifs, lieux culturels... Les lauréats de « Inventons la Métropole du Grand Paris » vont transformer le visage de la Métropole. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils valorisent des sites à fort potentiel de développement et constituent de nouvelles opportunités pour les habitants du Grand Paris. Ils sont des marqueurs forts de la transformation de la Métropole et de ses ambitions pour les décennies qui viennent.

L'innovation réside également dans la capacité des projets à s'adapter aux caractéristiques du territoire métropolitain. Certains composent avec de fortes contraintes dans des sites de renouvellement urbain. D'autres répondent aux attentes des habitants avec des installations culturelles et sportives. En outre, 13 hectares d'espaces verts supplémentaires verront le jour. L'appel à projets s'articule également avec l'autre grand chantier en cours, le Grand Paris Express. Un tiers des sites est localisé à proximité immédiate d'une future gare du nouveau métro.

7,2 milliards d'euros d'investissements

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, a salué « des projets d'une grande ambition qui respectent la réalité du territoire métropolitain et de ses habitants. Les maires ont saisi l'initiative de cette grande consultation. Les promoteurs, les investisseurs, les architectes, les start-ups et les représentants de la société

civile ont joué le jeu de cet appel à projets. Le marché a répondu au-delà de nos espérances. Cette consultation est un test qui confirme, s'il le fallait, l'attractivité de la Métropole à l'échelle internationale. Les projets, qui représentent 7,2 milliards d'euros d'investissements privés, vont profiter à des centaines de milliers d'habitants du Grand Paris, que ce soit en matière de logement ou d'accès à l'emploi, à la formation et aux loisirs. Le pari d'une Métropole au rayonnement international est gagné ! »

13 projets lauréats dans le Val-de-Marne

Sur les 51 projets lauréats, 13 concernent le Val-de-Marne.

ARCUEIL / LE COTEAU ECOTONE

La compagnie de Phalsbourg développe un pôle autour du biomimétisme



Photo : © Cie de Phalsbourg

A proximité de la future gare du Grand Paris Express sur la ligne 14 Sud, le site propriété de Sadev 94, et du Conseil départemental 94 se situe au croisement de l'A6a et de l'A6b et dans un territoire à la topographie exceptionnelle. La compagnie de Phalsbourg, lauréate de la consultation, développera un pôle d'excellence autour du biomimétisme, procédé d'innovation qui consiste à rechercher des solutions soutenables produites par la nature.

Le programme s'étendra sur 81 870 m² de plancher, et comprendra des surfaces d'activités ainsi que des espaces de coworking, des restaurants, des commerces, un hôtel, une résidence pour chercheurs et jeunes actifs et une crèche.

VITRY-SUR-SEINE PÔLE GARE DES ARDOINES

Linkcity implante un démonstrateur métropolitain du numérique



Photo : © Linkcity Ile-de-France

Site emblématique de reconversion de friches industrielles, désenclavé par l'arrivée du Grand Paris Express (ligne 15 Sud), le projet développé par Linkcity Île-de-France, comprend un programme mixte de 139 832 m² articulant 97 277 m² de tertiaire, 8 981 m² d'activités, 21 684 m² de commerces et 10 354 m² de résidences.

Le site accueillera en particulier un démonstrateur métropolitain du numérique combinant événementiel, loisirs, formation, recherche, prototypage et vente, restauration...

L'offre tertiaire sera flexible et divisible pour tenir compte des nouvelles façons de travailler et répondre aux besoins de tous types d'utilisateurs : filières santé, arc de l'innovation, banque- assurance-conseils... 227 studios pour étudiants seront également créés dans le cadre de la programmation.

CACHAN CAMPUS CACHAN - CAMPUS DE CACHAN

Altarea Cogedim Grands Projets lance un programme de 330 logements résidentiels



Photo : © Altarea Cogedim Grands Projets - TVK

Altarea Cogedim Grands Projets, associé à

l'agence d'architecture TVK et au paysagiste OLM, mettra en œuvre un programme d'immobilier résidentiel de 330 logements, sur 21 280 m². Les logements, situés sur l'ancien campus de l'ENS Cachan, seront répartis en deux îlots permettant de libérer un espace vert « la clairière », accessible à tous, offrant l'ouverture du site au public.

Le rez-de-chaussée accueillera également des commerces, des services et un espace sportif

JOINVILLE-LE-PONT - TERRAIN BI METAL PASSERELLES

**Eiffage va construire des immeubles
« posés sur socle »**



Photo : © Eiffage Immobilier / Lankry Architectes / Agence Babylone

Eiffage Immobilier Ile-de-France, assisté d'architectes de l'agence Lankry Architectes et de l'Agence Babylone (paysagiste) propose un programme réparti en trois unités distinctes : deux bâtiments « iconiques » et un immeuble central, posés sur socle.

Le projet « Passerelles » se construit autour d'une résidence pour seniors, lieu central de ce nouveau quartier. Certains espaces de cette résidence seront ouverts aux habitants du quartier. Un potager urbain sur la toiture vient renforcer la volonté de partage. Le caractère innovant du programme repose sur la qualité de vie, de services et d'échanges intergénérationnels.

Le projet « Passerelles » constituera un signal très fort en entrée de ville. L'ensemble des bâtiments s'organise autour d'une structure poteaux-poutres à trame commune, en béton, permettant d'assurer une réversibilité dans les usages. La lumière naturelle est exploitée dans tous les espaces par percements localisés.

LE KREMLIN-BICÊTRE - SECTEUR GARE MAISON EDOUARD FRANÇOIS

**Altarea Cogedim prône « L'Hospitalité »
avec un concept innovant**

Sur le site de la future gare du Grand Paris Express (ligne 14), Altarea Cogedim, épaulé des architectes de la Maison Edouard François et de SNAIK (concepteur lumière), propose un programme alliant logements familiaux et étudiants et un concept innovant, « L'Hospitalité », zone de restauration et de loisirs. Réparti sur 10 000 m² le projet prévoit 97 logements familiaux



Photo : © Altarea Cogedim

et 85 chambres étudiantes.

« L'Hospitalité », implanté sur les trois derniers niveaux combinera un restaurant-bar, un lounge pouvant accueillir des expositions, des spectacles et un roof-top panoramique. Les espaces extérieurs sont généreux : outre les balcons et terrasses privatifs et les terrasses accessibles, un potager et des ruchers seront implantés en toiture.

Une mise en lumière artistique (scénographie lumineuse créant un signal nocturne) accompagne un bâtiment d'échelle « métropolitaine » compte tenu de sa localisation au pied d'une gare du Grand Paris Express et du caractère de signal de son architecture

LIMEIL - BREVANNES CŒUR DE VILLE

Quartus repense le Cœur de Ville



Photo : © Quartus

Le projet, porté par le groupe Quartus, s'étend sur 4 474 m². Il comprend une résidence de 72 logements, répartis en deux bâtiments. L'intérieur de l'îlot est aménagé par des jardins privatifs.

La programmation inclut également une conciergerie, dont la détermination des fonctions sera co-construite grâce à une plateforme digitale, et une salle polyvalente de 289 m². Le marché existant sera restitué en extérieur autour d'une place de 1 500 m².

MARNE EUROPE - VILLIERS-SUR-MARNE

**La Compagnie de Phalsbourg
ouvre un Balcon sur Paris**

Le projet, proposé par la Compagnie de Phalsbourg, vise à construire le premier projet dense de grande hauteur en écoconstruction bois



Photo : © Compagnie de Phalsbourg

d'Europe. Réparti sur près de 127 000 m², le programme prévoit 670 logements, des bureaux, 2 hôtels, un cinéma multiplex et un Palais des Congrès de plus de 2 000 places. 60 % de la réalisation de ce projet sera basée sur des constructions en bois, y compris pour les bâtiments de grande hauteur. Neuf immeubles se répartiront en quinconce autour d'un jardin.

Ce site, situé entre l'autoroute A4 et la nouvelle gare du Grand Paris Express (Bry - Villiers - Champigny sur la ligne 15 Sud) constituera un véritable quartier attractif à l'échelle de la Métropole.

NOGENT-SUR-MARNE PLAISANCE-SUR-MARNE RÊVES 'N' RIVES

**Sogeprom veut créer
une escale touristique fluviale**



Photo : © SOGEPROM

Porté par SOGEPROM, et conçu par l'atelier d'architecture Chaix & Morel et Associés, le projet « Rêves 'N' Rives » invente le tourisme fluvial de demain sur la Marne, en faisant de cette escale une véritable destination métropolitaine.

Sur plus de 10 000 m², le projet intègre trois nouveaux bâtiments dont un bâtiment signal de 18 étages, un programme de logements en accession (5900m²) et de logements sociaux (2900m²), avec des commerces et un pavillon accueillant un espace de loisirs pour enfant et une guinguette. La démarche d'innovation est orientée vers les services aux logements et le numérique. Elle est accompagnée d'une démarche environnementale ambitieuse dans les labels visés. .../...

SANTENY CŒUR DE VILLAGE EN PARTAGE SANTENY VILLAGE

Elytea et Sodevim proposent de créer un cœur de village et un parc au bord du Réveillon



Elytea et Sodevim, co-mandataires du projet « Santeny Village », proposent de créer un cœur de village regroupant plusieurs fonctions, proche de la place. Des logements (81, dont 45 sociaux), des commerces de proximité et une maison médicale seront implantés. Les berges du Réveillon seront aménagées en parc de plus de 10 000m².

L'architecture du projet s'intègre dans le paysage par une diversification des volumes et des façades, permettant de constituer des bâtiments indépendants correspondant à l'architecture d'ensemble du centre du village.

THIAIS, ORLY - PONT DE RUNGIS

Un nouveau quartier innovant et attractif



Photo : © Linkcity

Les deux projets lauréats sur ce site vont renouveler un site industriel complexe, situé à proximité immédiate d'une future gare du Grand Paris Express.

Linkcity Ile-de-France porte, avec une série de concepteurs et d'architectes, le projet « parcs en Scène » comprenant en particulier un grand équipement à vocation métropolitaine « la Scène Digitale », associant e-sport, réalité virtuelle, incubateur et espaces de formation, ainsi qu'un pôle hôtelier, des commerces et services, un programme de logements, ainsi que des résidences étudiants et un foyer médicalisé.

Vinci Immobilier Résidentiel, avec plusieurs architectes dont François Leclercq, porte le

projet « Faubourg Métropolitain » qui développera un programme d'activités, de commerces et de logements.

VILLEJUIF - TERRAINS BIZET COTEAU EN COMMUN

Pichet va construire un programme de 180 logements « cocon »



Photo : © Groupe Pichet / Nicolas Michelin & Associés / Atelier Altern

Le Groupe Pichet, mandataire de l'équipe, accompagné de l'Agence d'architectes Nicolas Michelin & Associés et de l'Atelier Altern (paysagiste) propose un programme de 180 logements et 100 m² de locaux collectifs. Ces derniers ont vocation à devenir un lieu de sociabilité du quartier.

Le programme de logements s'étend sur 11 535 m², combinant les qualités de la maison individuelle avec celles du logement collectif.

Chaque ensemble bâti comprend une « pièce en plus », Le Cocon, qui permet d'aménager son appartement librement. La performance énergétique constitue l'un des axes innovants du projet, puisque l'équipe s'appuie pour le logement social (25 % des logements proposés), sur un système de chauffage intelligent de production de chaleur numérique.

Le projet architectural permet le développement de la biodiversité à travers une libération maximale du sol.

VILLEJUIF LA REDOUTE DES HAUTES BRUYERES CAMPUSHORIZON

Legendre Immobilier va construire des logements étudiants et une auberge de jeunesse



Photo : © Legendre

Sur un site localisé à 800 m de la future gare du Grand Paris Express Villejuif Louis-Aragon (ligne 14), l'équipe emmenée par Legendre Immobilier propose un programme mixte avec 448 logements (étudiants et jeunes actifs), une auberge de jeunesse (109 chambres), des locaux pour entreprises innovantes, un centre de séminaire, des services (salle de sports, RIE...) et des commerces et locaux associatifs dans les casemates.

Avec un total de 23 016 m², les bâtiments s'organisent autour d'un espace public central valorisant le patrimoine et une architecture haute (« signal »).

Les innovations proposées ciblent prioritairement l'ancrage local et la participation, le bâti intelligent et vert (quartier « smart-ready », biométhanisation...) et les mobilités douces (vélo).

VITRY-SUR-SEINE - ZAC CHERIOUX PLUG & LIVE

Linkcity réalise un campus de près de 88 000 m² avec learning-center, incubateur, espace sportif et hôtel



Photo : © Linkcity

Appuyé par ses partenaires concepteurs, Linkcity porte le projet de réalisation d'un campus de 87 812 m² (neuf et réhabilitation), déployé en plusieurs phases. La première phase combine des locaux de formation (15 209 m², dont un learning-center), de l'immobilier d'entreprises (14 562 m², dont un incubateur), des commerces (559 m²), un espace sportif (2 548 m²) et un hôtel (1 655 m²).

L'équipe prévoit des innovations ciblant des nouveaux usages et la transition numérique et énergétique. ■

« INVENTONS LA MÉTROPOLE »

Vers une e-sport Valley sur Thiais-Orly

C'est une décision dont il est difficile de mesurer l'ampleur aujourd'hui... Dans le cadre du concours « Inventons la Métropole », le secteur de Thiais Orly a été choisi pour accueillir « un temple de l'e-sport », voire une « e-sport Valley du Grand Paris »... Concomitamment à l'ouverture de la future station de la ligne 14 du métro « Pont de Rungis - Thiais les Flouvières » et à la création d'un nouveau quartier de vie, un équipement de 25 000 m² va voir le jour... Il sera dédié à l'ensemble des sports numériques et servira de tremplin pour le développement, sans doute exponentiel, de ces nouvelles pratiques avec toutes les retombées économiques qu'elles pourraient entraîner.



Le 16 octobre, Richard Dell'Agnola, Maire de Thiais, Vice-Président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, s'est félicité du choix annoncé par la Métropole du Grand Paris faisant de Thiais ce futur pôle francilien de la réalité numérique.

Il avait porté la candidature thiaisienne, dès août 2016, dans le cadre de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », à laquelle la Ville d'Orly s'est par la suite associée.

L'opération s'étendra sur une surface de 22 hectares autour de la gare de la ligne de métro M14 « Pont de Rungis / Thiais Les Flouvières ». Elle intégrera notamment un grand équipement de 25 000 m² appelé à un grand rayonnement, et regroupant :

- une plateforme événementielle consacrée au sport virtuel (e-sport) développée par ESL (salle de spectacle et de compétition, studio d'enregistrement, gaming house...),
- un pôle de réalité virtuelle avec notamment un escape game et un cinéma en réalité virtuelle à 360° initié par MK2,
- un pôle de formation et incubateur dédié aux nouvelles technologies,
- un pôle de sports urbains connectés.

L'équipement sera conçu par de grands cabinets d'architectes internationaux (Rogers Stirk Harbour & partners, Tolja & Gilliland...) pour devenir un pôle consacré au e-sport et à la réalité numérique d'attractivité internationale.

Plus généralement, ce nouveau quartier pourrait devenir l'e-sport Valley du Grand Paris. Il accueillera aussi des commerces, restaurants, hôtels, une auberge de jeunesse et une résidence étudiante. Par ailleurs, des logements seront réalisés, en particulier sur la partie d'Orly ville.

Pour les acteurs du pôle d'Orly, il s'agit d'une formidable revanche après le projet avorté du Grand Stade de Rugby. Ce nouveau projet se situe en effet au même endroit que celui du Grand Stade, sur un secteur où l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont a oeuvré pendant plusieurs années pour une requalification. Avec le concours de l'Etablissement Foncier d'Ile-de-France l'ensemble des terrains a été racheté et est

désormais propriété publique. C'était d'ailleurs une condition sine qua non pour déposer une candidature dans le cadre du concours « Inventons la Métropole ».

Sélectionnés à l'échelon métropolitain, les lauréats de l'opération ont désormais 18 mois pour affiner et finaliser leur projet en collaboration avec les collectivités. Les premiers coups de pioche pourraient intervenir en 2020. Le « Temple de l'e-sport » serait alors opérationnel avant les Jeux Olympiques de 2024.

Et si les JO de Paris élevait l'e-sport au rang de discipline olympique, ne serait-ce qu'en démonstration ? ■



**Richard Dell'Agnola,
Maire de Thiais**

« L'e-sport est une pratique qui prend une importance considérable. En Corée du Sud, c'est devenu un sport national qui brasse des millions. Tous les sports connectés seront présents dans le temple du numérique qui sera créé sur le secteur de Thiais Orly. Pour nous, c'est une fabuleuse aventure qui commence !

Le secteur du jeu vidéo compétitif, aussi dénommé e-sport Une progression fulgurante

Selon le SELL - Syndicat des Editeurs de Logiciels - dans le monde, plus d'un milliard de personnes jouent à des jeux vidéo. Cette pratique massive recouvre des réalités extrêmement variées, du pratiquant occasionnel de jeux très simples sur smartphone, au joueur régulier de jeux complexes, le plus souvent sur console ou ordinateur.

En 2014, la France comptait 34,6 millions de joueurs, dont 51 % dépensent de l'argent dans le cadre de leur pratique (soit 49 % de joueurs ne pratiquant que des jeux gratuits).

Toujours selon le SELL, le jeu vidéo est la

deuxième industrie culturelle en France, derrière le livre, et pèse au niveau national près de 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

L'enjeu économique est donc sérieux, et la France peut développer son attractivité pour l'organisation de compétitions et l'implantation d'équipes professionnelles de niveau international.

■ **Un loisir qui touche toutes les tranches de la population**

Longtemps réservé à un public jeune et masculin,

le jeu vidéo est aujourd'hui un loisir qui touche toutes les tranches de la population. Pour preuve, alors que le nombre de joueurs et de joueuses n'a jamais été aussi important, l'âge moyen des utilisateurs est passé de 21 ans (en 2005) à 34 ans (en 2016). Véritable loisir intergénérationnel, le jeu vidéo touche aussi bien les enfants, les adultes, que les seniors. Alors qu'en 2005, 29 % de la population française reconnaissait jouer aux jeux vidéo, plus de 52 % de Français se définissent comme joueurs. Si cette incroyable augmentation s'explique, en partie, par la multiplication des supports de



jeux (consoles de salon, consoles portables, ordinateurs individuels ou supports mobiles), impossible de ne pas prendre en compte l'adhésion massive du public féminin aux jeux vidéo. En 2016, les femmes représentaient 44 % des personnes déclarant jouer (très) régulièrement aux jeux vidéo. Cette augmentation massive du nombre de joueuses s'explique par la démocratisation du jeu vidéo ainsi que par la variété des expériences proposées par les différents acteurs du marché.

❗ L' e-sport est-il un véritable sport ?

Bien des similitudes avec l'univers sportif semblent évidentes. Dans leur rapport « E-sport la pratique compétitive du jeu vidéo » les députés Rudy Salles et Jérôme Durain soulignent : « Il est certainement prématuré de reconnaître l'e-sport comme un véritable sport : le secteur du jeu vidéo compétitif apparaît en effet aujourd'hui trop peu structuré pour se constituer en une fédération agréée. Pour autant, fermer définitivement la porte à un tel rapprochement institutionnel avec le monde du sport constituerait indiscutablement une erreur. Ce rapprochement, en ce qu'il contribuerait à promouvoir les valeurs éducatives du sport, nous semble même devoir être encouragé. Les e-sportifs, comme les athlètes traditionnels, s'entraînent,

connaissent des transferts, sont soumis à une compétition sans frontière, deviennent des icônes... et des supports publicitaires, ils ne peuvent espérer que des carrières courtes. Ajoutons que les athlètes traditionnels sont souvent des e-sportifs de niveau respectable! Si nous donnons les moyens à notre pays de progresser encore dans la hiérarchie du jeu vidéo compétitif et d'accueillir toujours plus de compétitions, de conserver ses joueurs et ses équipes, il n'est pas inenvisageable que la France devienne un leader. Un siècle après les jeux olympiques de Paris de 1924, la sélection de notre capitale pour accueillir l'édition de 2024 constituerait une occasion unique de rapprocher les univers du sport et de l'e-sport. Beaucoup d'étapes restent à franchir d'ici là. Nous espérons que les propositions contenues dans ce rapport permettront, à leur échelle, d'y contribuer ».

❗ Des retombées économiques en plein boom !

Au-delà d'une pratique purement récréative, la pratique compétitive des jeux vidéo, et ses retombées économiques, se développent rapidement.

Selon le rapport de la mission parlementaire :

- Globalement, 205 millions de personnes sont spectateurs occasionnels ou réguliers de compé-

titions de jeux vidéo (4,5 millions de personnes pour la France) ;

- Sur ces 205 millions de personnes, 89 millions de personnes ont un niveau d'engagement important (soit spectateurs très réguliers, soit eux-mêmes joueurs ; 1,7 millions de personnes pour la France) ;
- Sur ces 89 millions, 32 millions de personnes sont des joueurs occasionnels ou réguliers à des jeux vidéo compétitifs (850 000 pour la France) ;
- 13 millions de personnes sont des joueurs réguliers de jeux vidéo compétitifs (398 000 pour la France).

Au niveau mondial, les revenus directement liés aux compétitions de jeux vidéo (généralement dénommées e-sport à l'étranger) sont évalués par Superdata à 612 M\$. L'Europe n'en génère qu'une faible part (12 %, soit 73 M\$), contre 23 % pour l'Amérique du nord (soit 143 M\$), et 61 % pour l'Asie (soit 374 M\$).

Toujours selon SuperData, en 2015, en Amérique du Nord, 81 % des 143 M\$ de revenus provenaient de la publicité ou du sponsoring ; 8 % de contributions volontaires de fans aux prize pools (dons et assimilés), 8 % de la vente de produits dérivés et 3% de la vente de tickets.

GARE VILLEJUIF - LOUIS ARAGON

Le chantier se déplace

Après deux années de travaux préparatoires, la gare Villejuif Louis-Aragon entame une nouvelle phase : le creusement. Pour cela, dans la nuit du 9 au 10 octobre, le chantier s'est déplacé au sud de l'avenue Louis-Aragon. Cette étape est nécessaire pour débiter la construction des parois moulées de la future gare.

Pour préserver la circulation sur l'axe République-Aragon, ces parois seront réalisées en deux étapes jusqu'au second trimestre 2018. C'est dans ce contexte que des changements de circulation doivent être opérés : passage à une voie des avenues de la République et Louis-Aragon et mise en impasse de l'avenue Stalingrad. Tous ces aménagements ont été pensés afin de conserver la circulation des bus dans le quartier. Les accès riverains et la livraison des commerçants sont maintenus. Les camions ne circulent pas sur l'axe République-Aragon.



© Perspective société-du-grand-paris-Gazreau

Si à terme, la nouvelle gare devrait faciliter considérablement les déplacements des usagers et redynamiser l'activité commerciale et économique du quartier, en attendant, ce chantier de grande ampleur - il occupe 3 972 m² au cœur du quartier - n'est évidemment pas sans conséquences pour les riverains et les commerçants alentour.

Bien consciente des gênes occasionnées, la Société du Grand Paris a pris

des mesures pour réduire les nuisances sonores. Ainsi, après des études acoustiques menées autour des chantiers, elle peut optimiser les dispositifs anti-bruit une fois les travaux démarrés. Pour cela, plusieurs mesures sont mises en place :

- respect des horaires fixés en concertation avec les villes ;
- choix de techniques constructives moins bruyantes, comme le creusement en taupe ;
- mise en place de dispositifs d'inso-

norisation (capotage, écrans anti-bruit, parois acoustiques jusqu'à 6 m) ;

- usage d'engins et de véhicules conformes aux normes acoustique.

Sur le plan environnemental, des dispositions sont également prises au cœur des chantiers. Ainsi, afin de traiter et réutiliser les eaux souterraines issues des travaux de forage, deux bassins de 35 m³ sont installés au sud de la rue Jean-Jaurès, dans un chantier annexe. Ces réservoirs collectent également les eaux pluviales. Traitées, les eaux recyclées sont réutilisées autant que possible sur le chantier.

Priorité aux piétons

Enfin la Société du Grand Paris, la Ville de Villejuif, le Conseil départemental du Val-de-Marne et le groupement CAP ont travaillé ensemble pour assurer l'accessibilité aux transports en commun et aux commerces dans le quartier de la gare. Un guidage est mis en place pour faciliter les déplacements et se repérer. ■

GRAND PARIS EXPRESS :

Un conseil d'évaluation pour mesurer les effets économiques, urbains, sociologiques et territoriaux

Jean-Yves Le Bouillonnet, Président du Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, Bernard Gauducheau, Président du Comité stratégique et Philippe Yvin, Président du directoire, viennent d'installer le Conseil d'évaluation du Grand Paris Express. Cette nouvelle instance a pour mission d'apprécier les effets du projet dans ses aspects économiques, urbains, sociologiques et territoriaux.

Le Conseil d'évaluation vient élargir les travaux du Conseil scientifique des économistes, mis en place en 2012, chargé d'apprécier les travaux et de mesurer les bénéfices socio-économiques du Grand Paris Express.

« Avec le Conseil d'évaluation du Grand Paris Express, nous renforçons notre arsenal de mesures visant à assurer une conduite rigoureuse du projet à chacune de ses étapes. C'est aussi un outil indépendant d'appréciation de ses bénéfices à moyen et long-terme », souligne **Philippe Yvin**, Président du directoire de la Société du Grand Paris

Ce Conseil d'évaluation est présidé par **Dominique Bureau**, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Délégué général du Conseil Economique pour le Développement Durable (CEDD) et Président de l'Autorité de la statistique publique. **Dominique Bureau** préside également le Conseil scientifique des économistes de la Société du Grand Paris.

Il est composé d'un collège d'experts dans plusieurs domaines concernés. Il comprend également le président du conseil de surveillance, le président du comité stratégique et le président du directoire de la Société du Grand Paris.

À propos de... La Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État pour piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express, avec ses 200 km de réseau et la construction de 68 gares, est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe.

ORANGE choisit le projet « BRIDGE » pour créer son nouveau siège à Issy-les Moulineaux



Altarea Cogedim et Crédit Agricole Assurances, co-investisseurs du projet Pont d'Issy, et Orange ont signé le bail portant sur l'installation du futur siège d'Orange à Issy-les-Moulineaux. Ce projet, appelé « Bridge », s'inscrit dans le cadre du plan stratégique d'Orange, « Essentiels 2020 », qui place le digital et l'humain au cœur de l'entreprise.

Altarea Cogedim est à l'initiative de ce projet inédit et emblématique, porteur d'une nouvelle vision du bureau de demain. Objectif : être au service du bien-être des utilisateurs et des nouveaux modes de travail. Altarea Cogedim a ainsi repensé le site, né de la réunification des terrains de Benson Elliot et du Crédit Agricole Assurances, qui à l'origine prévoyaient la réalisation de deux tours de grande hauteur. A la place, a été lancé, un projet en blanc qui correspond aux nouveaux usages et à ses convic-

tions en immobilier d'entreprise : la création d'un atrium recréant une « ville intérieure », le développement de porte-à-faux, jardins et terrasses spectaculaires proposant des vues sur Issy-les-Moulineaux, Paris, la Seine et l'Île Saint-Germain, l'ouverture des espaces sur la ville, la connectivité aux réseaux de transport et le respect du patrimoine historique avec la conservation de la Halle de type « Eiffel ».

Ce projet ambitieux, conçu par le cabinet d'architectes Jean-Paul Viguier et Associés, sera livré à l'été 2020. Il vise à réunir différentes équipes dont celles du siège d'Orange au sein d'un même espace. L'ensemble accueillera près de 3 000 collaborateurs et visiteurs du Groupe.

L'environnement, élément central de la qualité de vie au travail

Ce nouveau siège s'inscrit dans l'esprit de la « promesse d'employeur digital et humain » d'Orange.

Il a pour ambition d'offrir la meilleure « expérience salarié » possible pour être en mesure d'offrir en retour une « expérience clients incomparable ».

L'environnement est un élément central de la qualité de vie au travail, et la volonté d'Orange est de rassembler les hommes et les femmes autour d'un projet à forte image du Groupe en France comme à l'international.

56 000m² ouverts sur la ville

Situé à proximité du Pont d'Issy, aux portes de Paris, le projet « Bridge » redessine l'entrée de ville d'Issy-les-Moulineaux. C'est un projet global et porteur de sens qui intègre les liaisons douces et paysagères. Il favorisera le travail collectif, l'innovation et la coopération en proposant de nouveaux espaces de travail et d'organisation. Développé sur plus de 56 000 m², ce projet iconique ouvert sur la ville avec une façade toute en transparence jouera avec la lumière naturelle.

Les circulations verticales au sein de l'ouvrage feront la part belle à la lumière, ce qui stimulera la créativité - l'ensemble étant réfléchi pour répondre aux nouveaux usages et aux attentes en matière de digitalisation.

Exemplaire d'un point de vue environnemental, ce projet vise l'obtention de certifications et label. Il pourra également prétendre à une certification « WiredScore », plaçant la digitalisation au centre de sa conception d'ensemble.

De nombreuses étapes de concertations avec les collaborateurs d'Orange auront lieu pour concevoir un projet partagé qui réponde aux besoins des salariés.

Pour le Val de Marne, c'est une grande entreprise qui s'en va. En effet, le siège social d'Orange est actuellement domicilié à Arcueil. Mais ce changement sera sans conséquence pour les usagers et le développement du réseau sur notre territoire. ■

CIRCULATION AU PONT DE NOGENT

On va faire sauter le bouchon !

Creation d'une bretelle en boucle



Honni par les automobilistes, les habitants, les artisans, commerçants, entrepreneurs, lorsqu'ils doivent l'emprunter, le Pont de Nogent, considéré comme le plus gros bouchon routier d'Europe pourrait enfin sauter.

En effet, les travaux promis depuis de longues années pour fluidifier les conditions de circulation et améliorer la sécurité ont enfin été lancés au printemps dernier.

Il y a quelques jours, Laurent Prevost, Préfet du Val-de-Marne, accompagné des acteurs du projet, est venu effectuer une première visite de chantier.

Fréquenté en moyenne par 80 000 véhicules par jour, le Pont de Nogent relie les communes de Nogent-sur-Marne et de Champigny-sur-Marne. Aménagé avec un carrefour à l'indonésienne (flux croisés) complexe et de nombreux feux tricolores (19), il est un point noir réputé de la région parisienne. Cette situation a de multiples

conséquences.

Elle impacte de manière importante le cadre de vie des riverains (pollution de l'air et nuisances sonores). L'absence de cheminement piéton sécurisé, continu et agréable, est un frein au développement des circulations douces dans le cadre pourtant favorable des berges de la Marne.

Enfin, cette paralysie entrave les échanges commerciaux, locaux, régionaux et de transit de plus grande ampleur, et pénalise les transports en commun (manque de fiabilité des horaires des lignes de bus qui empruntent le pont).

Le projet d'aménagement, lancé par la Direction des routes Île-de-France (DIRIF), a pour objectifs de fluidifier la circulation en mettant fin à la saturation chronique du pont, tout en renforçant la sécurité des usagers et en améliorant le cadre de vie des riverains.

Il comporte ainsi un volet routier, un cheminement dédié aux piétons et aux cycles, des aménagements paysagers ainsi que des protections acoustiques.

Laurent Prevost, Préfet du Val-de-Marne (1^{er} plan à gauche) en visite sur le chantier





Une passerelle pour les piétons et les cycles

Les garde-corps du pont traversant la Marne seront remplacés par des dispositifs assurant une meilleure protection acoustique. Le parc des Rives sera aménagé sur les emprises de l'actuelle bretelle d'accès à l'autoroute A4 vers Paris. Il sera accessible depuis le cheminement piétons-cycles.

Mise en service en 2018

La bretelle de sortie du sens Paris-province de l'autoroute A4 sera ouverte à la circulation début 2018. La bretelle en boucle pour accéder au sens Paris-province de l'autoroute A4 et l'accès au sens province-Paris de l'autoroute A4 par le Sud de la boucle seront ouverts à la circulation à partir de l'automne 2018.

Dans le même temps, la partie Sud du cheminement piétons-cycles (hors passerelle sur la rue de Nazaré et la Marne) sera ouverte au public.

Volet routier : La construction d'une bretelle en boucle

La construction d'une bretelle en boucle permettra un accès direct au sens Paris-province de l'autoroute (A4 Est sur la vue aérienne ci-contre) depuis l'autoroute A86 en provenance du Nord (A86 Nord). Elle sera accessible sans que les usagers ne rencontrent de feux, ni qu'ils aient à changer de voie.

Les usagers venant du Sud pourront eux rejoindre le sens Paris-province de l'autoroute A4 (A4 Est) en empruntant la bretelle actuelle, conservée à une seule voie compte tenu de la réduction du trafic pour ce flux.

Pour assurer pleinement la fluidification du trafic, la bretelle rejoignant l'autoroute A4 vers Paris est reportée au Sud de la boucle vers A4 Est. Elle suit le nouveau tracé de la bretelle de sortie du sens province-Paris de l'autoroute A4 jus-

qu'à un nouveau giratoire et se poursuit sur un nouvel ouvrage surplombant l'autoroute qui permet de rejoindre l'actuelle bretelle d'entrée jusqu'au tronc commun A4/A86. L'ouvrage supportant la bretelle de sortie du sens province-Paris de l'autoroute A4 pour rejoindre le Pont de Nogent et l'autoroute A86 vers le Nord va être élargi afin de fluidifier les conditions de circulation des poids-lourds (giration du tourne-à-droite en haut de bretelle).

Le cheminement piétons-cycles

Un itinéraire piétons-cycles, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera créé entre Nogent et Champigny. Bien séparé des voies routières, il offrira une meilleure accessibilité aux équipements de loisirs (parc interdépartemental du Tremblay, piscine et port de plaisance de Nogent) et contribuera à la valorisation des bords de Marne, lieu de promenades et de loisirs.

Il comporte du Nord vers le Sud :

- une passerelle surplombant la rue de Nazaré pour assurer un accès direct depuis le trottoir Ouest de la RN486, également accessible depuis cette rue par un escalier ;
- une passerelle sur la Marne composée d'un cheminement haut et d'un cheminement bas ;
- une placette desservant le nouveau parc qui remplace la bretelle désaffectée ;
- un cheminement sur le pont de

Nogent au-dessus de l'autoroute A4, séparé et protégé de la circulation routière ;

- un ouvrage traversant la bretelle en boucle et passant sur les voies de circulation ;
- un trottoir ramenant vers l'Ouest du boulevard de Stalingrad.

D'une extrémité à l'autre, ce cheminement est protégé du flux routier et assure une continuité complète de l'itinéraire piétons/cycles.

Un cadre de vie amélioré

De nouvelles protections acoustiques seront mises en oeuvre le long de l'autoroute A4.

Les acteurs du projet

- Maître d'ouvrage : Etat, DIRIF
- Maître d'oeuvre : Artella, Thomas Lavigne, SIGNES
- CSPS : DEGOUÏ
- Entreprises : NGE GC, GUINTOLI, BAUDIN-CHATEAUNEUF, GTS, AGILIS, SOC, SIORAT
- Effectifs mobilisés (global) : 60 personnes

chiffres

Coût global des travaux : 48 M€
financés à hauteur de :

- 20,8 M€ par l'Etat
- 20,8 M€ par la Région Ile-de-France
- 6,4 M€ par le Département du Val-de-Marne



L'aménagement du parc des Rives contribuera à améliorer le cadre de vie.

AVIS

Le journal Val-de-Marne-Infos a été désigné comme publicateur officiel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, par arrêté de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne N° 2015/4366, de toutes annonces judiciaires et légales prescrites par le Code Civil, les Codes de Procédure Civile et de Procédure Pénale et de Commerce et les Lois spéciales pour la publicité et la validité des actes de procédure ou des contrats et des décisions de justice pour le département du Val-de-Marne.

TARIFS DE PUBLICITE Val-de-Marne : 5,50€ HT la ligne

Le tarif d'insertion desdites annonces a été fixé à 5,50€ par ligne de 40 lettres ou signes (taxes non comprises), les caractères, les signes de ponctuation ou autres ainsi que les intervalles entre les mots étant comptés pour une lettre et le calibrage de l'annonce établi au lignomètre du corps de filet à filet.

CHANGEMENT DE PRESIDENT

FEYARI

SAS au capital de 2000 euros
Siège social : 19 Bis Bd Jean Monnet
ZAC des Armoiries
94360 BRY SUR MARNE
820 236 750 RCS CRETEIL

Par AGE du 03/07/2017, Mr LAZOUK Ariel demeurant 7 Rue des Cygnes 93160 NOISY LE GRAND a été

nommé président en remplacement de Mr OUEGHLANI Faysal démissionnaire.
Mention au RCS de Créteil.

CHANGEMENT DE GÉRANT

POINT FENETRES

SARL au capital de 7 622 euros
49 Boulevard Stalingrad

94400 VITRY SUR SEINE RCS Créteil 398 982 223

Par AGO en date du 16 octobre 2017, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de gérant M. DA CONCEICAO MARTINS Joao Rui demeurant 14 rue Guignon 78220 VIROFLAY en remplacement de Mme CALADO DA CONCEICAO Joaquina démissionnaire, à effet du 16 octobre 2017.

Pour avis, la gérance

TRANSFERT DE SIEGE

D.I.V.

SAS au capital de 1 000 €
16 rue Garnier Pagès

94100 SAINT MAUR DES FOSSES RCS CRETEIL 802 048 579

Aux termes d'un PV de décision en date du 16/10/2017, il a été décidé de transférer le siège au **24 rue Garnier Pagès**, à compter de ce jour.
Mention sera faite au RCS de Créteil.

AB1 SARL

SARL au capital de 1 000 €
50 avenue du Général Gallieni

94340 JOINVILLE LE PONT RCS CRETEIL 512 601 477

Aux termes d'un PV des délibérations en date du 18/10/2017, il a été décidé de transférer le siège au **12 avenue de la Convention - 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE**, à compter du 01/07/2017.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

DISSOLUTION

AFIGECO

SASU au capital de 200 €
39 bis rue des Perreux
94440 VILLECRESNES
RCS CRETEIL 822 790 622

L'AGE du 30/09/2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2017, nommé en qualité de Liquidateur Mr Joseph MARTINS demeurant 39 bis rue des Perreux 94440 Villecresnes, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de CRETEIL.



Faites confiance à un journal du Val-de-Marne

Passez vos **ANNONCES LÉGALES**
directement **PAR INTERNET**

Rapide, simple et efficace :

www.valdemarneinfos.fr

**DISSOLUTION
CLOTURE**

MYOBJETCONNECT

SASU au capital de 500 €
31 rue du Moutier
94370 SUCY EN BRIE
823 252 697 R.C.S. Créteil

Au terme d'une AGE en date du 04/08/2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 04/08/2017, nommé en qualité de liquidateur Mme Muriel AUBRY, 23 Boulevard Pierre Raunet, 94370 SUCY EN BRIE et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser chez le liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Créteil

RENOV'HOUSE

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 60 rue des Pinsons
94000 CRETEIL
RCS CRETEIL 808 083 901

L'AGE réunie le 29/09/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2017 et sa mise en

liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur M. SEVIM Erdal demeurant 60 rue des Pinsons - 94000 Créteil.

Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés à 94000 CRETEIL, 60 Rue des Pinsons.

Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

PARIS DIRECT EXPRESS

SASU au capital de 4 000 €
16 avenue de la Liberté Escalier 5
94700 MAISONS-ALFORT
RCS CRETEIL 808 045 330

Par AGE en date du 20/09/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2017. GRAIDIA Toufic demeurant 16 avenue de la Liberté Escalier - 5 94700 Maisons-Alfort a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au domicile du liquidateur.

Par AGE en date du 20/09/2017, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2017.

Radiation au RCS de CRETEIL.

PARTICULIER

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Mlle CÉline CORBEAU, né le 17/07/1987 à Thiais, demeurant 9 rue Gustave Charpentier, 94240 L'Hay-les-Roses, agissant en nom personnel, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de LOPEZ.

COLLECTIVITÉ

AVIS AU PUBLIC

**COMMUNE DE SAINT MAURICE
EPT ParisEstMarne&Bois**

Avis au public faisant connaître le réajustement du Périmètre du Droit de Prémption Urbain de l'Etablissement Public Territorial ParisEst-Marne&Bois sur le territoire de la commune de Saint-Maurice ainsi que sa délégation.

Par délibération en date du 25 septembre 2017, l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois a réajusté le périmètre du Droit de Prémption Urbain de l'Etablissement Public Territorial ParisEst-Marne&Bois sur le territoire de la commune de Saint-Maurice.

Par délibération en date du 25 septembre 2017, l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois a délégué à la commune de Saint-Maurice le Droit de Prémption Urbain dont il est titulaire sur son territoire.

COLLECTIVITÉ

ENQUETE PUBLIQUE

**EPT ParisEstMarne&Bois
COMMUNE DE SAINT-MANDÉ**

**Enquête publique sur le projet de modification n° 2
du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

Le président de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois a prescrit par arrêté en date du 16/10/2017 l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Mandé.

À cet effet, Monsieur Michel CERISIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Melun.

L'enquête se déroulera à l'Hôtel de Ville, 10 place Charles Digeon, 94160 Saint-Mandé, du lundi 13 novembre 2017 au mardi 12 décembre 2017 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique sera mis à disposition en mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-saint-mande.fr>

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- lundi 13 novembre 2017 de 15h à 18h ;
- vendredi 24 novembre 2017 de 14h à 17h ;
- samedi 2 décembre 2017 de 9h15 à 12h30 ;
- mardi 12 décembre de 15h à 18h.

Pendant cette enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie. Les observations peuvent également être adressées par courrier au commissaire-enquêteur à l'Hôtel de Ville ou sur : enquetepu@mairie-saint-mande.fr

Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur Jacques J.P MARTIN, Président de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois, responsable du projet, ou de son représentant, à l'adresse :
14 rue Louis Talamoni - 94500 Champigny-sur-Marne.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public aux Services Techniques de la mairie de Saint-Mandé, sis 10 place Charles Digeon ainsi qu'à la direction de l'Urbanisme de l'EPT ParisEstMarne&Bois au 15 avenue Jean Jaurès à Joinville-le-Pont, du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, pendant un an après sa remise.

Val-de-Marne Infos

Eco du Val-de-Marne

2 boulevard Carnot - 94140 Alfortville - Tél. : 01 48 93 79 94 - Fax : 01 48 93 74 61
valdemarneinfos@valdemarneinfos.com

Editeur : SARL Val de Marne Infos Multimedia Éditions - 2 boulevard Carnot - 94140 Alfortville
Gérant Fondateur : Jean-Augustin Durand † - Gérant - Directeur de la Publication : Fabrice Cathala

Comité de rédaction : Fabrice Cathala, Martine Gironis, Marc Beaudenon,
Pascal Barut, Sandrine Desforges - Photographe : Marc Beaudenon

Conception graphique / Impression : Val-de-Marne Infos

Annonces légales : annonces.legales@valdemarneinfos.com

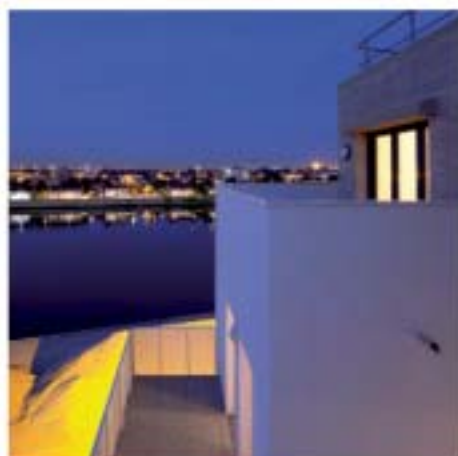
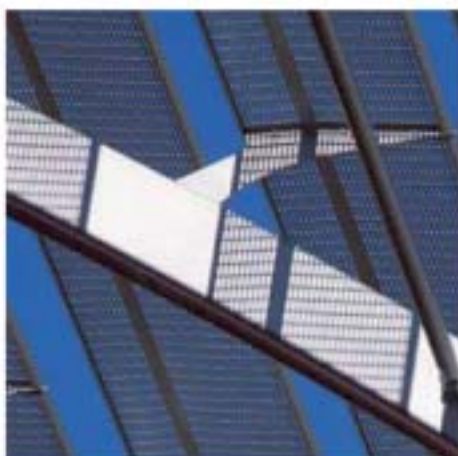
PUBLICITÉ : 06 14 17 63 21 - ABONNEMENT : 65€/an

Commission Paritaire : 0508 I 80554 - ISSN : 1627-1920 - Dépôt légal à la parution

Sadev 94,
aménageur
développeur
de villes




**SA
DEV**
AMENAGEUR
DEVELOPPEUR
DE VILLES **94**



ETUDIER • CONCEVOIR • CONCERTER • PLANIFIER • ORGANISER • AMENAGER • DEVELOPPER •
CONSTRUIRE • PROSPECTER • ETUDIER • CONCEVOIR • CONCERTER • PLANIFIER • ORGANISER

• ALFORTVILLE • ARCUEIL • BAGNEUX • BEZONS • BOISSY-SAINT-LÉGER • BONNEUIL-SUR-MARNE • CACHAN •
CHAMPIGNY-SUR-MARNE • CHEVILLY-LARUE • CHOISY-LE-ROI • CRÉTEIL • FONTENAY-SOUS-BOIS • FRESNES •
GENTILLY • GRIGNY • IVRY-SUR-SEINE • L'HAY-LES-ROSES • LA QUEUE-EN-BRIE • LIMEIL-BRÉVANNES • ORLY •
RUNGIS • SUCY-EN-BRIE • VALENTON • VILLEJUIF • VILLENEUVE-LE-ROI • VILLENEUVE-SAINT-GEORGES • VILLIERS-
SUR-MARNE • VITRY-SUR-SEINE •

Sadev 94

31, rue Anatole-France

94306 Vincennes Cedex

tél : 01 43 98 44 40 >> fax: 01 43 98 44 69

www.sadev94.fr